



LA POMME VERTE

BULLETIN D'INFORMATION DE SERMAISE ENVIRONNEMENT
JUIN 2007

BUREAU

Président : J.-P. Gabireau
Vice-Président : S. Bédos
Secrétaire : L.-P. Cauvin
Trésorière : A. Bizot
Administrateur : Y. Bouttes

SOMMAIRE

- Editorial, p.1
- 96 % d'opinions favorables, p. 2
- Les P.N.R. fêtent leurs 40 ans, p. 2
- Croissance : + 58 %, p. 2
- L'agriculture intensive :
un constat d'échec, p. 3
- L'agriculture biologique :
une alternative durable, p. 4
- L'A.M.A.P. :
une solution éco-citoyenne, p. 5
- Histoire des P.N.R., p. 6
- Jardins en Hurepoix, p. 6

Sermaise Environnement Association pour la protection de l'environnement et l'amélioration de l'habitat

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
déclarée à la Sous-Préfecture d'Étampes
le 26.10.1972
enregistrée sous le numéro 0911000192
publiée au *Journal Officiel* du 18 novembre 1972
agrée par arrêtés du Préfet de l'Essonne
n° 92-3166 et 92-3167 du 5 octobre 1992

Siège : Mairie de Sermaise (Essonne)

Siège administratif :
18, rue de la Grosse-Haie
91530 Sermaise

Éditorial

Ignorance ou franchissement collectif du seuil d'incompétence ?...

SELON l'article 7 de la Charte de l'environnement de 2004 adossée à la Constitution de la République Française, celle dans laquelle nous vivons au quotidien et qui régit nos rapports aux autres :

"Toute personne a le droit... de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement".

Un nouveau droit est né en 2004. De ce droit, chacun de nous peut s'en prévaloir et nul ne peut nous le contester ou nous en interdire l'usage, sauf à vouloir nous en priver.

En regard de ce droit nouveau, il y a des devoirs individuels et collectifs qui sont bien antérieurs à l'existence de cette charte. Ces devoirs sont constitués d'une très longue série d'interdits formalisés ou non, répréhensibles pour certains, et qu'il serait fastidieux d'énumérer ici. Pour faire court, disons que le respect est au cœur de tous ces interdits qui relèvent pour l'essentiel du niveau de conscience écologique individuelle et citoyenne de chacun.

On peut s'interroger sur l'incidence d'ouverture à ce droit à "toute personne", sachant que certains s'arrogent facilement le droit d'en priver d'autres pour des motifs à la fois fallacieux et incongrus.

Rapportant ce droit à un vécu récent dans notre Commune, les détenteurs du pouvoir local décident unanimement que notre collectivité ne doit pas demander à s'inclure dans un P.N.R. Les mêmes interdisent avec la même unanimité aux habitants "...de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement" en refusant de les consulter, tandis que, répondant à un sondage, ceux-ci y sont favorables à 96 %.

Simultanément, et cela est plutôt rassurant, **59 communes**, dont celle de Saint-Chéron, notre voisine, situées à la périphérie du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, demandent leur intégration à ce dernier afin d'y rejoindre les 21 communes qui y sont déjà.

De deux choses l'une, ou les "décideurs communaux", qui s'opposent sans motif à l'application de la Constitution, en privant les habitants de Sermaise de leur droit, sont de fieffés ignorants, ou bien leurs refus obstinés tiennent au fait qu'ils considèrent que l'intégration à un P.N.R. est sans "incidence sur l'environnement", auquel cas il se pourrait bien qu'ils soient les innocentes victimes avérées de la théorie de Peter selon laquelle, à leur insu, ils ont franchi leur seuil d'incompétence.

Bulletin d'adhésion

**Sermaise
Environnement**

18, rue de la Grosse-Haie
91530 SERMAISE

Nom Prénom

Adresse

Tél. Courriel

Cotisation individuelle 15 € ; couple 20 € ; jeune (- 18 ans) 5 € ; soutien 25 €

Joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de Sermaise Environnement

Sondage P.N.R. : 96 % d'opinions favorables

Le plus petit parc naturel régional de France et le plus ancien de l'Ile-de-France, celui de la Haute Vallée de Chevreuse (24.500 ha), situé tout près de chez nous, va s'agrandir (1).

"La Région entend défendre ce véritable poumon vert" qu'elle considère comme "menacé par l'urbanisation environnante" (2). A cet effet, elle a lancé une concertation pour son agrandissement.

Constitué actuellement de 21 communes et 2 villes-portes, 59 nouvelles communes se sont déjà déclarées intéressées pour le rejoindre. Les communes intéressées auraient pu être 60 si les élus de notre Commune prenaient en compte les 96 % d'opinions favorables qui résultent du sondage que notre association a effectué auprès des habitants de Sermaise au lieu et place du Conseil municipal qui s'y est refusé à l'unanimité...

(1) Cf page 6, "Liaison", n° 95, mai 2007, Mensuel d'information des associations de protection de l'environnement en Ile-de-France.

(2) Cf page 12 de "Ile de France - Le Journal du Conseil Régional", n° 10 (avril-mai 2007).

Quelques-uns des nombreux commentaires d'habitants concernant le sondage initié par Sermaise Environnement à propos du P.N.R. et de la diffusion généralisée de La Pomme Verte

"Pour répondre à votre sondage, OUI nous sommes tout à fait POUR une consultation de la population concernant le projet d'entrée dans le PNR, et OUI nous apprécions et lisons La Pomme Verte, dont les articles sont souvent bien explicites, nous vous encourageons donc à poursuivre une distribution à tout le monde, même aux membres pas toujours très concernés de la mairie ! je voudrais connaître les inconvénients donnés par les gens qui sont contre ; quels sont les raisons données par le conseil municipal ; ça nous semble une bonne chose pour la sauvegarde de notre région et de notre qualité de vie ; jusqu'à quand serons-nous dans une Commune bananière à Sermaise où les habitants ne sont bons qu'à payer des impôts communaux en perpétuelle augmentation ? pourquoi ce refus du conseil municipal, il faut préserver et gérer les espaces naturels (nettoyage de la forêt, valoriser les paysages liés à l'eau), et surtout avoir des gestes écologiques pour le futur dès le plus jeune âge et ce jusqu'à plus de 77 ans ; à Sermaise, c'est toujours le Moyen âge : cela a son charme, mais aussi ses limites ; éviter les nuisances, préserver le patrimoine, profiter de la richesse de notre commune ; il faut que le Conseil municipal s'explique sur son refus de nous consulter, c'est scandaleux ; pourquoi nos conseillers municipaux refusent-ils le P.N.R., pour des raisons obscures, seraient-ils rétro ? habiterions-nous dans une Commune d'arriérés mentaux ? pensons aux générations futures, nos enfants, les leurs aussi, nos petits-enfants ; Sermaise, l'art de s'asseoir entre 2 chaises, ses bidons restant bien au chaud ; ce serait merveilleux ; cela pénalise la libre circulation dans nos campagnes ; nous trouvons anormal de ne pas avoir été consultés sur ce projet ; vous avez bien fait de leur demander de nous consulter, nous sommes ainsi fixés sur la considération qu'ils daignent accorder à leurs électeurs contribuables ; cela nous semble une bonne opportunité qu'il ne faut pas manquer ; nous sommes pour une consultation de la population ; obtenir des explications du conseil municipal sur son refus..."

Commentaires pour la diffusion généralisée de La Pomme Verte : "merci pour cette action ; par votre travail et votre suivi, nous sommes informés des problèmes importants de notre commune au sujet de l'environnement ; nous ne manquons pas de faire lire La Pomme Verte à nos amis qui habitent hors de Sermaise, ils se joignent à nous pour vous adresser nos remerciements et vous féliciter ; votre travail d'information est remarquable ; compliments ; vous assurez un véritable service public d'information, merci ; grâce à votre action, le sujet majeur et central de notre siècle face aux enjeux sociétaux de toute première importance que représente l'environnement, rapportés à l'échelle de notre Commune, sont largement connus de tous ses habitants ; comment se fait-il qu'une association comme la vôtre ne reçoive pas de subventions ? bravo pour votre action ; écolos dans l'âme mais pas en accord avec certaines de vos actions, vos adhérents devraient se concentrer sur des opérations type nettoyage de printemps ; c'est beaucoup de travail mais nous sommes au courant ; et pourquoi pas 3 ou 4 fois par an, la bonne information est toujours utile ; bon suivi de l'aspect environnemental sur la commune de Sermaise ; une demande de subvention à la commune devrait être sollicitée ; vous avez raison, votre action citoyenne vous honore, continuez, nous sommes à vos côtés ; merci pour tout ce que vous faites, c'est utile voire indispensable pour nous et pour nos descendants..."

Les parcs naturels régionaux fêtent leurs 40 ans

Les chiffres des P.N.R. en France :

Les 45 parcs actuels couvrent 13 % du territoire national, soit 7 millions d'hectares ; 23 régions et 68 départements ont une partie de leurs territoires compris dans le périmètre de P.N.R. ; 3.706 communes, comptant 3 millions d'habitants privilégiés appartiennent à un P.N.R.

De nombreuses régions réfléchissent à de nouveaux projets concernant notamment les Ardennes, les Baronnies, l'Ariège, la Picardie maritime, etc.

Selon M. Moulinas, directeur de la Fédération des parcs naturels régionaux : le P.N.R. est une "réponse aux grands enjeux actuels : étalement urbain, mobilité de plus en plus grande, évolution de la demande touristique, habitat et mixité sociale... sans oublier notre nécessaire solidarité face au changement climatique et à la perte de biodiversité".

De son côté, M. Vandewalle, Président du P.N.R. de la Haute Vallée de Chevreuse, écrit dans le numéro 39 de "L'Echo du Parc" de mai 2007 : "Les 45 parcs naturels régionaux sont la pierre angulaire d'un développement local harmonieux. Ils concilient protection de la nature, développement économique régulé et amélioration des conditions et de la qualité de vie des habitants. Je souhaite que, demain comme hier, notre Parc naturel régional fasse œuvre de pionnier pour construire un monde meilleur fondé sur le principe du développement durable".

On ne saurait mieux dire que ces deux éminentes et dévouées personnalités au service de l'intérêt général. La pertinence de leurs analyses et réflexions prospectives méritent mieux que le mépris affiché par certains dans l'exercice de leurs fonctions électives.

Croissance : + 58 %

Le taux de croissance du nombre des adhérents à l'Association Sermaise Environnement de l'année 2007 sur l'année 2006 est de + 58 %.

Merci à nos fidèles adhérents et bienvenue aux nouveaux !...

L'AGRICULTURE INTENSIVE : UN CONSTAT D'ÉCHEC !...

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les Nations ont "confié" à leurs agriculteurs (à l'époque mieux nommés "paysans") la mission de mieux nourrir tous les peuples. Afin répondre à la demande de masse en alimentation, il a fallu, pour accroître les rendements, trouver une méthode plus productive. Les engrais chimiques, les pesticides et autres phytosanitaires étaient nés pour le plus grand malheur des sols, de l'air, de l'eau et celui de notre santé. La production de viande, elle aussi soumise à l'augmentation du rendement, s'est vue imposer l'élevage intensif provoquant non seulement des confinements et traitements inhumains infligés aux animaux, mais aussi un accroissement soutenu des pâtures. Préjudiciable à la diversité des cultures et donc à la richesse nutritive des sols, celui-ci favorise la désertification. "vache folle", grippe aviaire, viande "farcie" d'hormones et d'antibiotiques, recrudescence des cancers sont quelques-unes des calamités qui s'ensuivent.

Au fil des décennies, l'industrialisation de l'agriculture a donc provoqué l'anéantissement quasi complet des sols en substances nutritives, et a ainsi transformé notre terre nourricière en matière morte, assujettie au rendement et à la productivité. Or la terre est vivante et exigeante en terme de respect ; jusqu'au milieu du XIX^e siècle, nos ancêtres l'avaient bien compris. Ce n'est donc pas une découverte. En tuant ces matières organiques, l'agriculture intensive a également privé les agriculteurs de la connaissance des méthodes ancestrales et durables respectueuses de la terre. Ces derniers sont devenus des fabricants de produits alimentaires : ils ne sont plus cultivateurs, maraîchers ou éleveurs. La nature même de leur métier, pourtant si noble, s'est elle aussi vidée de sa substance. La terre

nourricière, jadis leur alliée, leur associée, leur conseillère s'est peu à peu mue en esclave exploitable et "ensemencable" à merci. Le résultat de 50 ans de "viol" se solde par une catastrophe écologique, économique et alimentaire sans précédent. Il faut savoir que 500 ans représentent la durée nécessaire à la constitution de 2,5 cm de terre arable, alors que celle-ci ne recouvre que 10 % de la surface du globe. D'après l'agronome D. Pimental, la dégradation des terres cultivables pourrait faire chuter la production alimentaire mondiale de 15 à 30 % durant les 25 prochaines années. Comme le disait Gustave Flaubert : "Quand la Terre sera usée, l'humanité déménagera dans les étoiles."

Outre l'appauvrissement des sols entraînant leur érosion, l'agriculture moderne est une aberration en terme de coût énergétique : il faut 3 tonnes de pétrole pour fabriquer une tonne d'engrais ; 10 à 15 calories d'énergie sont nécessaires pour produire une calorie alimentaire ! Nul besoin d'être expert pour déduire qu'à la vitesse avec laquelle le prix du pétrole augmente et celle avec laquelle sa ressource s'épuise, ce système est, à moyen ou court terme, condamné à disparaître. Comme l'érosion des sols est à elle seule responsable d'une perte équivalant à 20 millions de tonnes de céréales par an, les agriculteurs sont de surcroît obligés, dans bien des régions, de tripler les volumes d'engrais pour conserver bien péniblement les mêmes rendements.

D'autre part, 80 % de l'eau disponible sont utilisés par ces seuls agriculteurs. Exclusivement appliqué à l'agriculture moderne, le procédé d'irrigation intensive provoque sur le long terme la salinisation des sols. Acheminée par canalisation, l'eau est pompée dans les cours d'eau, lacs et nappes aquifères. Elle contient un grand nombre

de sels minéraux sous forme de sulfate et de carbonate, ainsi que des sels chloriques de sodium, calcium, magnésium et potassium. Répandue sur les cultures, cette eau est absorbée par les plantes mais une très grande partie s'évapore, laissant ainsi des dépôts importants de sels. Ainsi 10.000 tonnes d'eau par hectare déposerait entre 2 et 5 tonnes de sels. La plupart du temps les arrosages étant excessifs, il s'ensuit une importante salinisation. Au fil des années, les sols deviennent ainsi infertiles, voire toxiques pour la vie végétale.

Et si cet engrenage infernal permettait au moins de nourrir convenablement l'humanité, mais il n'en est rien. Non seulement des régions entières du globe meurent de faim, mais non contentes de produire et d'épuiser les terres à outrance, nos civilisations "évoluées" et "repues" de leurs technologies toujours novatrices, jettent de surcroît à outrance d'importantes quantités de denrées alimentaires. Une étude récente du département de l'agriculture aux Etats-Unis estime que sur 161,5 millions de tonnes de nourriture produite, 43,5 millions (soit 27 % de celles-ci) sont perdues entre les lieux de production d'origine et les consommateurs (pertes au moment du conditionnement, du transport et de la commercialisation). Mais la plus phénoménale part du gaspillage est sans conteste imputable à la restauration et aux ménages : en 1995, 5,1 millions de tonnes de fruits, 7,2 millions de tonnes de légumes, 3,7 millions de tonnes de viandes et poissons et 7,9 millions de tonnes de lait ont tout simplement été jetés.

Ajoutons à ce cocktail mortifère, les O.G.M. (mis au point sous prétexte d'éradiquer la faim dans le monde) et autres trouvailles, dignes des plus zélés apprentis sorciers que notre terre ait eu à porter, lesquels augurent d'un avenir préoccupant et inquiétant pour notre espèce.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : UNE ALTERNATIVE DURABLE ?

Pourtant, un peu partout dans le monde, y compris en France, les techniques anciennes, respectueuses de l'environnement, sont remises en pratique grâce à la volonté, au courage et à la ténacité de quelques agriculteurs "pionniers". Ils veulent sortir du cercle vicieux et destructeur de l'agriculture dite conventionnelle en s'efforçant de redonner à leur métier de paysan ses lettres de noblesse. Ils y sont parfois même obligés car la dégradation de leur santé ne leur permet plus de manipuler les substances toxiques et dangereuses mises à leur disposition. Ce choix se fait souvent au prix de lourds sacrifices car les pouvoirs publics, sous la pression de puissants lobbies chimiques, agroalimentaires et financiers, les incitent à rester dans le conventionnel, voire à se lancer dans les cultures d'OGM. Pourtant il faut savoir que si des agriculteurs sont désireux de changer leurs méthodes, ils n'y sont pas encouragés car les différents gouvernements les subventionnent afin qu'ils restent sous la coupe de l'agriculture industrielle productiviste, elle-même sous la coupe des groupes agroalimentaires. La part des dépenses dévolue au soutien de l'agriculture durable, dans la plupart des pays industrialisés, correspond, quant à elle, à seulement 2 % des budgets agricoles globaux. Dans l'Union Européenne, 80 % des aides à l'agriculture sont attribués aux plus grosses exploitations, représentant 20 % des exploitants agricoles. Cette minorité bénéficiant souvent d'influences politiques, a tout intérêt à bloquer les réformes visant à changer ce système d'ores et déjà caduque.

La situation des populations agricoles dans les pays en voie de développement est non moins alarmante : leurs productions locales sont étouffées par les importations des surplus générés par les agriculteurs des Etats-Unis et d'Europe, commercialisés à très bas prix. Ne pouvant s'aligner sur ce marché, les producteurs locaux de ces pays sont donc condamnés à l'asphyxie ; sans parler, une fois encore, des pres-

sions incessantes qu'exercent sur eux les grands groupes agroalimentaires transnationaux. C'est ainsi que ce système global d'échanges, accompagné de la mise en place de subventions publiques aux agriculteurs des pays riches, met à mort les agricultures traditionnelles des pays pauvres. Pouvons-nous soutenir ce système pernicieux qui encourage et récompense la destruction de nos sols et met en péril ceux qui tentent de préserver les ressources vitales offertes par notre terre.

Pierre Rabhi (agro-écologiste, expert en matière de sécurité alimentaire pour les Nations Unies, fondateur de *Terre et Humanisme*), pour ne citer que lui, est l'un de ces initiateurs du retour impérieux aux sources de la connaissance de la terre : "Ne pouvant produire sans épuiser, détruire et polluer, le modèle dominant de production alimentaire contient en fait les germes de sa propre destruction et nécessite d'urgence des alternatives fondées sur la dynamique du vivant." Son expérience et sa "stratégie" agricole ont d'ailleurs fait beaucoup d'émules, notamment dans certains pays d'Afrique. Adopter des pratiques agricoles durables est inévitable ; il est illusoire de croire plus longtemps l'argument selon lequel l'augmentation de la population mondiale contraint à ces méthodes, au vu de la perte inestimable en surfaces cultivables que celle-ci a générée en moins de 50 ans. Il est impératif de réutiliser les services biologiques gratuits que la Nature met à notre disposition, de réapprendre à comprendre ses processus naturels de régénération et de protection ainsi que de réexploiter les connaissances qui ont permis à l'humanité de se nourrir depuis des millénaires.

Les agriculteurs bio réhabilitent ainsi la polyculture, la rotation des cultures permettant une régénérescence des nutriments, ce qui augmente le rendement des cultures l'année suivante (et ce sans l'apport d'engrais chimiques et autres intrants !). Les productions de ces

sols naturellement ressuscités s'en trouvent évidemment enrichies en nutriments, oligo-éléments (vitaux pour notre santé et nécessaire à la prévention des cancers).

Depuis 1940, une étude du gouvernement britannique montre une diminution de 15 à 76 % des taux de 6 minéraux différents contenus dans les fruits et légumes. Le blé cultivé industriellement contient 3 fois moins de potassium et de calcium, et 2 fois moins de manganèse et de fer que le blé cultivé biologiquement. Globalement la nourriture bio contient également plus d'acides salicyliques, élément aux propriétés antiseptiques, contribuant à la prévention des crises cardiaques, de certains cancers et des congestions cérébrales.

Grâce à la polyculture, des fruits et des légumes "oubliés" refont leur apparition, nous permettant ainsi de découvrir ou de redécouvrir des saveurs inconnues. La diversification alimentaire étant l'un des points clés de notre bonne santé, elle encourage alors la diversification des cultures : le cercle vertueux est bouclé ! A ce sujet, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que depuis le début du XX^e siècle, près de 75 % de la diversité génétique des plantes cultivées ont été perdus. Les agriculteurs bio se font un point d'honneur de les retrouver.

Par ailleurs, l'Institut de recherche en agriculture biologique et la station fédérale de recherches en économie et technologies agricoles de Tänikon, en Suisse, conclue, après une étude de 21 ans, que : "La rotation des cultures à base de légumineuses et fertilisées aux engrais biologiques (...) représente une alternative réaliste aux systèmes de cultures conventionnels." Une autre étude (Université d'Essex, Grande-Bretagne) révèle que le recours à une agriculture durable permet une augmentation des rendements d'environ 73 % et donc des revenus agricoles plus constants.

Outre donc l'enrichissement des sols

en nutriments par la rotation des cultures, les polycultures, la stimulation de la fertilité de la terre par ajout d'engrais bio (matières végétales compostées, déjections animales, algues formant l'humus, lui-même le principal constituant de la couche arable), la pratique des terres en prairies ou

jachère, les agriculteurs bio stoppent et préviennent également par leurs méthodes, l'érosion des sols : recouvrement des sols par les paillis (résidus des récoltes précédentes), plantations et entretien des haies et arbres sur et autour des terres cultivées (ce qui, en plus de réduire l'éro-

sion et d'améliorer la capacité de rétention de l'eau, aide à conserver l'humus de la couche arable), pratique de plantations en lisière (herbes ou légumineuses), toutes méthodes qui permettent de ralentir l'écoulement des eaux de ruissellement et de favoriser leur infiltration.

Consommer autrement

Or sans nous, consommateurs, les agriculteurs bio seraient comme des Don Quichotte se battant contre des moulins à vent. C'est à nous, dernier maillon de tout ce processus, que revient le rôle d'exercer notre pouvoir de libre-choix, trop souvent sous-estimé (pour le plus grand bonheur des lobbies agro-alimentaires), en portant plus fréquemment nos choix de consommation sur des produits issus de l'agriculture bio.

Ainsi, en faisant pression par nos priorités d'achats nous inciterons sûrement les agriculteurs conventionnels, mais également les pouvoirs publics, à se convertir au bio ! Consommer vertueusement procède désormais d'un sens aigu de la responsabilité vis-à-vis de nos contemporains, mais aussi de nos enfants et des générations futures. C'est un défi, certes, mais il est de notre devoir de le relever, et au plus vite ! Attention cependant de ne pas tomber dans certains pièges comme l'agricul-

ture dite raisonnée, induisant ainsi le consommateur en erreur pour l'inciter à délaisser le bio, en lui faisant miroiter qu'une alternative au conventionnel est possible. En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins d'un procédé appliqué par les exploitants de l'agriculture conventionnelle pour maîtriser leurs prix de revient en réduisant l'apport d'engrais chimiques et autres intrants à des fins exclusives de rentabilité et qui n'ont recours aux pesticides que pour obvier d'éventuelles pertes de rendement. L'utilisation ou non de ces produits n'est donc dictée que par leur "raison" économique et financière. Si donc le besoin s'en fait sentir, les quantités d'intrants sont identiques, voire supérieures à celles utilisées en conventionnel ! L'agriculture raisonnée est un leurre qui, de surcroît, n'est pas garantie sans O.G.M.

Les produits bio sont finalement à peine plus chers au regard des avantages qu'ils procurent. Quant

à la viande, certes plus chère, ce surcoût est un moyen de nous obliger à en réduire la consommation. En effet, l'O.M.S. a dénoncé une surconsommation de protéines animales, nuisibles à notre santé dans nos sociétés occidentales. Puisque le système économique mondial favorise l'importation de produits alimentaires venus d'autres pays, le consommateur est obligé de payer, non seulement le produit lui-même (pollué et carencé) mais aussi les intermédiaires ainsi que le transport dont le coût énergétique est directement lié au prix du pétrole. Ecologiquement et socialement, l'opération ne relève pas d'une démarche très éthique ni très équitable, lorsque l'on sait que les profits générés ne bénéficient qu'à une minorité et surtout pas aux artisans de la terre dont le travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur. Pour toutes ces raisons et bien d'autres (liste non exhaustive) il est possible de consommer autrement.

L'A.M.A.P. : UNE SOLUTION ÉCO-CITOYENNE

Au Japon, est apparu dans les années 60 un nouveau concept très prometteur, inscrit dans une démarche écocitoyenne, sous le nom de "Teikei" ("mettre le visage du paysan sur les aliments"). Cette agriculture de proximité, de plus en plus tournée vers le bio, est arrivée en France en 2001, à une époque de crises alimentaires graves (vache folle, grippe aviaire, OGM en expansion...). Sous le terme d'A.M.A.P. (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Il s'agit d'un groupement de con-

sommateurs qui passent un contrat avec un agriculteur ou des agriculteurs, le substantif "cultivateur" serait mieux approprié (et/ou éleveurs) locaux et de proximité afin d'être approvisionnés une fois par semaine en produits frais et fatalement toujours de saison. Ces consommateurs regroupés dans une association paient une saison à l'avance, en plusieurs mensualités, une part de la récolte; ce qui permet à l'agriculteur de produire en fonction de la demande. Cela permet aussi de raccourcir les circuits de distribution (sources de

pollutions dues aux transports...) et de « zapper » les intermédiaires, ce qui implique plus de transparence et une réduction des prix de revient et des coûts. D'autre part, l'agriculture bio nécessitant davantage de main-d'œuvre, elle est génératrice d'emplois locaux, sachant que l'agriculture bio nécessite 15 % de plus d'emplois que dans l'agriculture conventionnelle : mieux vaut payer pour favoriser l'emploi que pour empoisonner la terre !

Ce concept répond peut-être à ce dont vous rêvez depuis longtemps ?

Si tel est le cas, saisissez l'opportunité qui vous est offerte, car une A.M.A.P. existe à proximité de chez vous : Les Jardins en Hurepoix.

Cette A.M.A.P. créée en avril 2006 regroupe actuellement une soixantaine d'adhérents et les "contrats paniers" sont conventionnellement conclus avec Daniel Evain, paysan cultivateur maraîcher de Dourdan. Il travaille lui-même en synergie avec Franck Chevallier, cultivateur bio de la Ferme de Villeneuve à Sermaise, producteur de céréales, de lentilles, de colza (huile), projet de production de farine. Daniel Evain a déjà embauché 2 salariés en CDI à plein temps et un troisième le serait également en fonction de la demande. Ses 6 hectares de terre sont certifiés aux normes de l'agriculture biologique et des

terres sont encore disponibles. D'autres contrats de distribution sont proposés comme de la viande, des volailles et des œufs, également sous le label bio, ce qui garantit la qualité des productions, le bien-être des animaux et le respect de leurs besoins, ce qui favorise l'emploi, ce qui contribue à réduire les nuisances et pollutions... Les générations contemporaines ont dégradé les écosystèmes terrestres comme aucune ne l'avait fait jusqu'alors. La vitalité des sols est anéantie par les méthodes d'agriculture industrielle, l'irrigation, le surpâturage, la dissémination des organismes génétiquement modifiés. La production fondée sur l'uniformité menace directement la conservation des biotopes, la pérennité de la biodiversité et donc à plus ou moins long terme l'économie mondiale.

"La monoculture de l'esprit est le reflet scientifique et technologique de cette vision du monde de la terre vide" (Vandana Shiva, Prix Nobel Alternatif, Fondatrice et Directrice de la Fondation de Recherche pour la Science, la Technologie et l'Ecologie de l'Inde). Les agriculteurs et éleveurs bio ont eux le souci de protéger la nature, d'assurer le bien-être des animaux et de préserver la biodiversité. Encourageons-les. Si nous sommes conscients de cet état de fait, l'adhésion à une A.M.A.P. est une démarche écocitoyenne et une alternative valable puisqu'elle imbrique les trois piliers que sont l'Ecologie, l'Economie et le Social en un cercle vertueux, principe vital d'une société voire d'un monde meilleur, viable et durablement vivable.

A.B

Jardins en Hurepoix

Une AMAP près de chez vous !

C'est une "Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne".

C'est la rencontre d'un groupe de consommateurs réunis en association à but non lucratif et d'un agriculteur, maraîcher biologique.

C'est la mise en œuvre d'une idée simple qui permet à un agriculteur de vivre décemment de son travail, de garder sa terre et à des consommateurs de savoir ce qu'ils mangent.

De mai à mars, Daniel, notre maraîcher, nous fournit chaque jeudi à sa ferme de Rouillon (4 km de Dourdan) un panier de légumes de saison variés d'une valeur de 12 euros cultivés selon les normes de l'agriculture biologique (AB).

Nous, consommateurs, nous engageons à lui acheter les 44 paniers de la saison (un par semaine) et à partager avec lui les aléas de production, cet engagement lui permet de planifier ses cultures et d'être sûr de les vendre. Daniel a créé en 2006, grâce aux trois associations avec lesquelles il travaille, deux emplois en CDI.

Si vous cherchez à agir sur l'évolution de notre société, voilà un moyen simple et concret :

Pour que l'acte d'achat soit aussi un acte militant, Rejoignez-nous !

Pour tout renseignement, contactez :
Béatrice au 01.64.59.87.98
Elisabeth au 01.64.59.56.74
Jeannie au 01.64.56.51.03

Jardins en Hurepoix

22, avenue d'Étampes, 91410 Dourdan - Association loi 1901

Quelques mots sur l'histoire et le développement des Parcs Naturels Régionaux (P.N.R.)

Le premier P.N.R. a vu le jour en 1967 dans le département du Nord (59).

Il se nomme Scarpe-Escaut. Il est régi par une charte ratifiée par le Président Charles de Gaulle.

Le but de cette charte est non pas de conserver les espaces naturels dans leur état mais au contraire de les réanimer dans un esprit de développement économique et de respect de l'environnement.

Au fil des ans, les parcs vont se multiplier du fait de l'implication des acteurs locaux, à la fois porteurs et moteurs de chaque projet.

Chaque parc est géré par un syndicat mixte où siègent aux côtés des collectivités locales, toutes les forces vives de l'espace rural, à commencer par les agriculteurs.

Ainsi, les parcs sont-ils à l'origine de mesures agro-environnementales telles la valorisation des produits agricoles par les circuits courts de commercialisation, générateurs de valeur ajoutée.

Les signataires de la charte d'un parc s'engagent à respecter les objectifs définis par le syndicat mixte.

Le paysage est modelé par les agriculteurs et s'ouvre à la fréquentation touristique et à l'économie rurale.

A ce jour, le territoire national comporte quarante-cinq P.N.R.

Deux parcs sont à nos portes, celui de la "Haute Vallée de Chevreuse" et celui du "Gâtinais Français". Rendons-leur visite !...